



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LES CARRIÈRES MARTINIQUAISES, SOLIDAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Lamentin, le 21 septembre 2015 – Les industries de carrières fédérées au sein de l'UNICEM ont célébrées, en 2014, les 10 ans de la Charte Environnement. Créée en 2004, cette charte engage les carrières et les plateformes de recyclage de matériaux de construction dans une démarche volontaire de progrès environnemental. Suite à cet anniversaire, la profession se mobilise en organisant dans le nord caraïbes des actions en faveur de l'environnement en partenariat avec l'association Entreprises & Environnement.

### 2 CHANTIERS NATURES DANS LE NORD CARAIBES/ Des salariés mobilisés pour l'égouttage et le nettoyage de sites !

*Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'Opération Pays Propre organisée depuis 2010 par l'association Entreprises & Environnement.*

*La dixième édition de cet évènement, qui consiste à mobiliser des bénévoles pour aller nettoyer des sites remarquables de notre île, aura lieu les 25, 26 et 27 septembre prochain. A cette occasion, les carrières se mobiliseront pour une action spécifique qui aura lieu le 26 septembre dans le nord caraïbes et qui consiste à :*

- *Elaguer et désencombrer la ravine de l'anse Belleville au pêcheur : le but de ce chantier est de limiter le risque d'inondation en cas de forte pluie mais aussi d'améliorer le quotidien des riverains du quartier*
- *Nettoyer les déchets de plusieurs sites : les plages de la falaise Rouge et du Fond Coré à Saint Pierre.*

La DEAL et la ville du Pêcheur apporteront leur soutien pour la réussite de cette opération.

### LA CHARTE ENVIRONNEMENT, C'EST QUOI ?

La Charte Environnement des industries de carrières est une démarche collective et volontaire de progrès environnemental. Ouverte aux carrières et plateformes de recyclage affiliées à l'UNICEM, **elle compte 432 entreprises et 1 092 sites adhérents** en 2015. Ces derniers représentent 57% de la production de granulats en France.

Les entreprises signataires s'engagent à appliquer un socle commun de bonnes pratiques sur tous leurs sites pour améliorer leurs pratiques industrielles et ainsi maîtriser leur impact sur l'environnement. Pour ce faire, elles élaborent, avec l'aide d'un auditeur-conseil indépendant, un plan d'actions sur trois ans.



Elles disposent également d'un panel d'outils et de services spécifiques conçus par et pour les professionnels de l'exploitation des matériaux :

- **Le « Chemin de progrès »**, une grille d'audit en 80 points pour aider l'entreprise à mettre en œuvre un socle de bonnes pratiques environnementales et mesurer son évolution. Plus le site répond aux exigences de ce référentiel, plus il progresse et valide de niveaux, l'étape 4/4 représentant le plus haut degré de performance environnementale. Au niveau national, celui-ci a déjà été atteint par près de 500 sites.
- **Des formations** pour améliorer les pratiques et les savoirs. À destination de l'ensemble du personnel des sites engagés, ces formations sont élaborées chaque année autour d'un thème spécifique, en partenariat avec des experts (bureaux d'études, associations, etc.). Plus de 4 000 personnes ont déjà bénéficié de ce dispositif, depuis sa création en 2005. En 2015, les modules proposés portent sur l'efficacité énergétique des sites de carrières.
- Un accompagnement pour la mise en œuvre de **réunions de concertation** : la Charte Environnement incite en effet chaque carrier à mettre en place des cellules d'écoute et de discussion avec l'ensemble de ses partenaires (administrations, élus, riverains, associations, etc.) pour développer les échanges et favoriser l'intégration du site dans son territoire. Ce dispositif est déployé au niveau local, régional et national.

Pour en savoir plus sur la Charte Environnement des industries de carrières : [www.charte.unicem.fr](http://www.charte.unicem.fr)

#### **À propos de l'UNICEM**

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 100 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,6 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 2 millions d'emplois, et font travailler 25 à 30 000 transporteurs dédiés.

[www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)

#### **Contact presse**

Pauline BLIND / Association Entreprises & Environnement

06 96 18 17 26

assoenvdev@gmail.com

